

Les objectifs de la nouvelle extension du village de Coudray : créer une structure continue qui permette à la fois de gérer les eaux pluviales en aérien et d'inscrire une trame paysagère qualifiant cette extension ; créer des liaisons (automobiles et piétonnes-cyclistes) entre le cœur du village ancien et les nouveaux logements ; créer une façade végétale côté route nationale signifiant la limite du village et le protégeant des nuisances.

De l'art du regard.

Serge Renaudie, architecte-conseil de l'État



Transmettre et partager une manière de voir, une ambition d'un architecte-conseil de l'État

Au début du XV^e siècle, Brunelleschi (1377-1446) transforme le regard en "point de vue" grâce à l'invention de la perspective projetant vers l'avenir un monde organisé. L'ère de la diffraction démultiplie les points de vue... jusqu'à cet encombrement contemporain où s'exhale une ville morcelée dans laquelle images et spectacles tiennent lieu de réalité dans un grand show sociétal⁽¹⁾. L'œil est suralimenté, que peut-il encore voir ?

À coup de lois et de décrets, l'État s'attribue la vocation d'arranger, à défaut d'organiser, ce capharnaüm où l'œil saturé ne sait plus regarder. Notre rôle d'architectes-conseils de l'État ne peut consister à rajouter un point de vue de plus à ce marasme oculaire. Notre vocation ne constituerait-elle pas à aider l'émergence d'une énergie critique qui permette, notamment aux services des DDT (directions départementales des territoires), mais également à ceux des collectivités territoriales, de rétablir une démarche objective favorisant l'expérience concrète et la réflexion logique face au ressassement des slogans ?

Je ne me serais pas interrogé sur la question si on ne m'avait pas mis le doigt dessus :

- Nous aimerions que vous nous exposiez votre manière de voir, me dit-on un jour.
- Mais c'est la même que la vôtre, j'ouvre les yeux et...
- Et non, nous voyons bien que vous voyez autre chose que ce que nous voyons.

Et de m'expliquer que le regard des agents chargés de rencontrer les élus des petites communes n'était pas aussi informé que le mien. Étrange, car de mon côté, je les croyais on ne peut plus abreuvés par toutes les législations, les décrets, les réglementations, les normalisations, etc.

Comment donc se nettoyer les yeux des monceaux d'informations et de connaissances multiples que nous transportons avant même de les avoir ouverts ? Comment

arriver avec un regard tout neuf sur un site, prêt à découvrir de quoi il est constitué dans toutes ses dimensions et dans toute sa complexité ?

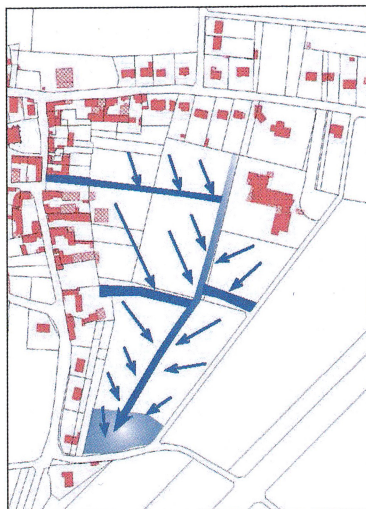
Il est vrai qu'en matière d'urbanisme, l'inflation des normes et la complication des réglementations favorisent davantage les démarches contentieuses que les projets. Le plan local d'urbanisme ne peut prétendre être un outil de conception, mais peut aisément devenir un frein si l'on se contente d'en appliquer naïvement les articles, en se bordant de toutes parts de crainte d'éventuels recours.

Pourtant celui qui prétend approcher un site promu à l'urbanisation doit oser une sorte d'amnésie temporaire en guise de collyre : se laver les yeux et larguer les monceaux de textes gérant l'urbanisme et son contentieux, oublier les angoisses des assureurs et des législateurs pour réussir à simplement les rouvrir sur ce que dit le site. C'est de cette démarche qu'il pourra tirer quelques connaissances concrètes qui lui permettront d'asseoir un projet dans un contexte réel.

Par exemple, ces arbres qui s'avancent, entourés de buissons touffus comme une queue de renard, ne nous révèlent-ils pas que là, passe un ru lové dans un talweg, dont l'eau assure une irrigation naturelle parfaite ? Plutôt que de couper ces arbres et niveler le terrain, ne serait-il pas plus simple et plus pertinent d'organiser l'urbanisation autour du respect de ce talweg et de ses pentes ?

Le plan d'implantation des parcelles à bâtir s'en déduirait de manière à ce que les eaux pluviales des toitures mais également des voiries rejoignent, en fossés pudiquement nommés "noues", ce ru déjà existant et pourvu d'une parure arborée. Ainsi les maisons s'inscriront tout simplement comme un complément au paysage existant. Et si on

découvre qu'une partie importante de ce site mérite d'être protégée notamment pour ses qualités paysagères, mais également pour son intérêt fonctionnel, il est possible que les parcelles réduisent leurs prétentions en matière de surface foncière, et même que des typologies plus regroupées, voire superposées, soient envisagées puisque le gain de cette protection bénéficie à tous. Ainsi la question de la densité, au sujet de laquelle s'opposent



Après visite sur le site, le terrain semble disposer d'un talweg léger descendant vers le sud ouest. En respectant ces pentes, les eaux pluviales des voiries et des toitures peuvent être collectées en surface pour aboutir en partie basse du terrain dans un bassin d'infiltration traité en prairie. Cette récupération aérienne centrale est complétée par un réseau perpendiculaire de noues.

des camps violemment inconciliables, se dissout dans un cadrage plus large qui intègre des avantages certains. D'autres logiques d'urbanisation peuvent se mettre en place de manière consensuelle si l'on accepte de prendre comme partenaire le site lui-même. De plus, la conservation de la partie boisée d'un site dispense de planter n'importe quoi n'importe comment n'importe où. Il suffit alors de suivre et de compléter l'exemple fourni gratuitement par la nature. Encore faut-il que ce rideau arboré soulignant ce talweg soit parvenu à notre pupille. Il est là et nous regarde tout autant. Nos regards doivent se croiser pour qu'un futur partagé puisse se couler dans la logique naturelle du site.



Le réseau de voirie distribue des parcelles constructibles avec des accès sur la rue et sur le chemin rural parallèle à la route nationale.



Cette extension du village dispose d'une structure paysagère complète et continue permettant les circulations douces et la gestion des eaux pluviales.



Image du haut : vue depuis la nationale avant projet. Image du bas : Le double rideau d'arbres en limite de l'extension formalise la limite du village, lui donne une présence dans le paysage.

Composée d'arbres et d'arbustes d'essences endémiques, cette large haie devrait être assez dense pour réduire les nuisances de la route nationale.

C'est simple, pourtant peu d'agrandissements de villages sont conçus ainsi. On préfère tout éradiquer, dans un aveuglement volontaire, pour ensuite s'interroger : comment caractériser le nouveau lotissement alors que l'on sait que toutes les maisons seront banalisées ? Comment prétendre disposer d'un environnement vert alors qu'on aura tout arraché ? Comment répondre à la pression écologique alors qu'on aura adopté une démarche diamétralement opposée ?

Lors d'une visite sur site avec quelques agents de la DDT du Loiret, nous déambulons juste pour regarder, juste pour voir ce qui est là. Nous savons que le maire du village veut créer un lotissement ici et là mais nous l'oublions face à ce qui se présente à nous : des boisements fermant un espace, d'autres au loin inscrivant l'horizon, des ruptures de niveaux, des lignes ripisylves, des pentes en pré, des plateaux en champs, etc. Si on quitte les plans pour s'aventurer sur place, tous ces éléments du paysage nous regardent autant que nous apprenons à les voir. Dès lors que cet échange est amorcé, nous n'ambitionnons plus qu'à nous y intégrer. Durant cette vadrouille sensible, le plaisir apparaît, celui de vérifier que tout n'est pas forcément très compliqué dès lors qu'on regarde autour de soi et que la solution s'impose toute seule car elle est souvent juste là, devant nous. L'évidence est jubilatoire.

Continuant notre vagabondage initiatique, nous traversons un lotissement organisé autour d'une rue en boucle rejoignant une route à l'écart du village. Les parcelles font fi de la déclivité, du moins elles essaient. Dès lors que l'on s'engage dans cette rue, on s'enclave. Malgré la bonne volonté de réserver une bande enherbée, accueillant quelques prunus alignés le long de la voirie, il n'y a rien à voir, aucun regard à échanger, ni échappée, ni perspective – ce lotissement aurait pu pousser sur Mars ou sur la Lune. Le site, à force d'être nié, n'existe plus,

cela nous pouvons le voir. Aucun arbre ne peut cacher le désert de conception qui a asséché ce terrain pourtant entouré de chênaies et disposé en plateau par rapport au village.

Les meilleures intentions n'ont plus aucune efficacité si l'acte fondateur d'une implantation a consisté à nier ce qui existait. Il ne s'agit donc pas de faire "bien" ou de correspondre à telle ou telle recette prétendant "verdir" n'importe quelle banalisation de l'urbanisation en collant quelques panneaux solaires aux toitures et quelques arbres aux rues. La démarche est plus riche dès lors qu'elle se fait organique avec le site lui-même.

Il faudrait aller un peu plus loin dans la déambulation et nous asseoir tranquillement, un crayon à la main, un carnet sur les genoux. Prendre le temps de dessiner, ces courbes des collines, ces masses de feuillages, ces entrelacs de vues proches et de vues lointaines, etc. En dessinant, le bout du crayon pèse tous les détails et retrace les enchaînements. Qu'importe que nous soyons doués ou pas, l'important c'est que nous soyons concentrés dans ce que nous regardons. Cette attention que nous portons au site, à travers ce que nous cherchons alors à extraire de notre regard, nous en apprendra plus que toutes les directives, instructions, circulaires, notes ministérielles et interministérielles sur l'impact de l'urbanisation sur l'environnement. Cet aller-retour sensible entre un site et nous, dans lequel nous éprouvons notre difficulté à oser voir, est mille fois plus enrichissant que les tableaux powerpointés des formations sur l'urbanisme, les éco-quartiers, etc. C'est même grâce à cette expérience que le sujet de tant de discours deviendra enfin accessible.

Malheureusement il ne nous est jamais laissé du temps pour appréhender le concret d'une situation ; interrogés sur l'urbanisation d'une zone, nous devons immédiatement apporter une réponse en nous appuyant sur des monceaux d'argumentaires préformatés... et nous passons ainsi plus

“Un “regard urbanisateur” peut aisément se contenter d’être prédateur [...], sans rien proposer en remplacement.” Serge Renaudie

de temps à arpenter les textes qu’à arpenter le terrain. L’observation du site ne consiste pas uniquement à promener son regard sur le paysage, ce regard doit aussi se faire curieux des équilibres ou des déséquilibres qui existent dans les polarités animant un village, un bourg ou une ville, entre les différentes parties et dans leurs agencements ; il doit aussi peser les densités et chevaucher les flux qui animent ces territoires. Tout comme la vision de l’œil s’adapte immédiatement au proche comme au lointain, notre regard peut envelopper différentes échelles de dimensions en même temps, et visiter différents domaines qui relèvent du social et de la production, du culturel et de l’éducation, tout autant que du paysage. Ce paysage lui-même est fortement “social” et “culturel”, héritage d’un mode rural de production et d’habitat. Aujourd’hui rien ne nous permet de nous insérer dans ce système cohérent et dynamique travail-nature-habitat qui pendant des siècles a construit motte par motte de terre, pierre par pierre ce que nous nommons “paysage”. Rien ne nous le permet parce que ce système s’est éteint nous laissant une vision nostalgique de ses scories. Ceux qui habiteront une future extension d’un village n’y travailleront pas et leurs activités locales seront réduites à l’entretien de leur parcelle. C’est aussi cet entrelacement de causalités et des temporalités qu’il faut savoir déceler et peser quand nous approchons un site.

Il n’est pas de regard innocent. Tout regard est déjà chargé d’intentions dès lors qu’il se porte sur quelque site que ce soit. Un agriculteur aurait cherché à déceler le rendement d’une terre en sondant la richesse de son sol, son acidité, son humidité, son orientation, sa pente, etc. Il l’aurait fait dans l’appréhension d’un temps et d’une économie de production qui aurait, obligatoirement, dépassé sa propre existence, et qui aurait, fatalement, dépendu de la

transmission aux générations futures. Dans cette continuité, il se serait naturellement mis au pas du temps des arbres à pousser. Corollairement, il aurait établi un paysage dont la maintenance était inscrite dans la fonction même d’y vivre. Les intentions des nouveaux habitants des villages sont agitées par un temps très court, plus lié à des relations d’échange que d’usage, dans la mesure où une maison doit pouvoir être aisément et très rapidement revendable. Aussi, dans cette situation de réduction temporelle et de détachement du lieu, un “regard urbanisateur” peut aisément se contenter d’être prédateur cherchant à se saisir d’espaces jusqu’alors occupés par d’autres fonctions que celles de l’urbain, sans rien proposer en remplacement. Cette urbanisation qui touche tous les hameaux, tous les villages et toutes les villes, de manière unitaire, n’a pas encore trouvé ses marques de fabrique. Aussi, dans une époque de transition, nous devons opposer une autre manière de voir pour que le réflexe du piller d’espaces cède la place à la capacité à composer avec l’existant pour s’y enchâsser.

On peut discourir longtemps, et de manière savante et passionnante, de la question du territoire et de l’urbanisation, mais il demeure essentiel de revenir toujours au terrain lui-même, à ce qui le caractérise et à expérimenter sans cesse le concret. C’est par cette relation à l’existant, par cet échange de regards, que nous pouvons espérer fonder de nouvelles manières d’urbaniser.

Dans une DDT(M) l’architecte-conseil de l’État peut apporter l’exemple d’un regard qui flâne et qui prend plaisir à rencontrer des sites. Cela peut aussi redonner espoir en une époque aux transitions brutales. L’ambition étant immense, notre action se doit d’être modeste, ce qui ne l’empêche pas d’être essentielle... peut-être.

[2] Séminaire de Bâle en 2005